Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 114 (1969)

Heft: 11

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Question 4.4: « L'existence d'une armée en Suisse nuit-elle à notre volonté et à notre recherche de la paix? Si oui, en quoi? Sert-elle à cette volonté et à cette recherche? Si oui, en quoi? »

Poser une telle question après les expériences de 1798 à 1814, de 1870-1871, de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945 est le fait soit d'une incurable bêtise, soit d'une grossière ingratitude envers ceux qui ont organisé et assumé la lourde tâche de nous conserver notre sol. Si l'on songe qu'après 16 mois de palabres et d'écritures, on en est encore à ce verbiage puéril et outrecuidant, il faut bien constater que le fameux dialogue est un leurre, et je ne puis que conseiller à mes camarades militaires de ne plus s'y compromettre et y perdre leur temps.

Sans doute, le lt-colonel Basso et le D^r Neeser ont-ils, dans leur brochure du 26 octobre 1968, complétée le 1^{er} juin 1969, répondu excellement et éloquemment aux chimères, aux paradoxes et aux insinuations malveillantes des antimilitaristes. Malheureusement, je crains fort qu'ils perdent leur latin en continuant à vouloir convaincre des gens incrustés dans leurs erreurs. Leurs scrupules de paroissiens qui s'excusent de ne pas verser leurs cotisations usuelles sont louables, mais superflus. A leur place, je n'hésiterais pas à signifier fermement ma démission à un organisme qui est en passe de sombrer dans la politique, qui se désintéresse de la défense du Pays et qui en fait a cessé d'être mon Eglise.

Quant aux auteurs du pamphlet du 8 mai 1968 et du rapport de mars dernier, il vaudrait la peine de leur signaler que le risque d'un conflit mondial, intéressant notre pays comme tous les autres, se précise de mois en mois (voir entre autres l'éditorial de Radio-Pékin, du 31 juillet, annonçant que la Chine est décidée à combattre jusqu'au bout contre la Russie et les Etats-Unis; et l'escalade dans la guerre des pays arabes contre Israël) et de leur rappeler la définition du byzantinisme, d'après Larousse:

« Tendance à s'occuper de questions frivoles et subtiles, par analogie avec les disputes religieuses et mesquines où, en face des Turcs menaçants, s'oubliaient les Byzantins des 14° et 15° siècles. » Capitaine P. PÉTERMANN

Information

Une marche de la « Division mécanisée 1 »

La Fanfare des Collèges de Lausanne, placée sous la direction de MM. Jomini et Mages, vient d'enregistrer un disque. Le profit de la vente de ce disque 45 tours reviendra aux Associations romandes de parents d'enfants mentalement handicapés.

Sur la première face est gravée « 1803 », une marche de Gérald Gorgerat, offerte par la Fanfare des Collèges au Conseil d'Etat du canton de Vaud. Sur la seconde, se trouve « Division Mécanisée 1 », marche de Silvio Mages, dédiée par ses officiers, au commandant de la division mécanisée 1, le colonel-divisionnaire Dénéréaz.

Ce disque est en vente au prix de six francs plus les frais d'expédition auprès du Cdmt div méc 1

Caserne 1000 Lausanne